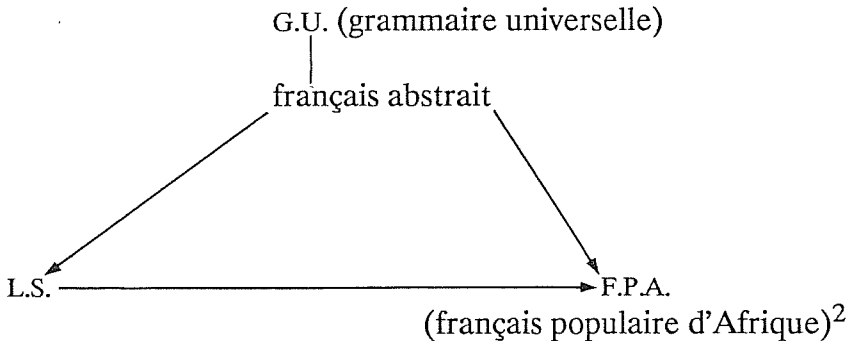


LES PRÉPOSITIONS EN "FRANÇAIS POPULAIRE
D'AFRIQUE". INDICATIONS POUR UNE RECHERCHE

Il est généralement admis qu'un français spécifique est en voie de constitution en Afrique noire. On a pu évoquer à ce sujet un "sabir en voie de créolisation" (A. VALDMAN, 1979). Certains s'en désolent et misent sur une large diffusion médiatique de la langue standard (L.S.) pour bloquer le processus (L. DUPONCHEL, 1974)¹. Sans donner à la question une dimension axiologique, il paraît qu'une telle évolution, sans doute inéluctable (sous certains rapports le français des *media* est lui-même concerné) met en jeu la créativité linguistique selon un schéma pré-inscrit dans la langue :



Le recours à la dimension verticale semble au moins aussi explicatif que la référence à la relation horizontale. Disons pour simplifier que les analogies repérées entre l'évolution du F.P.A. et celle de la L.S. parlée relèvent d'un parallélisme prévu par le niveau abstrait de la langue, non d'une influence directe. Ce qui d'autre sorte conforte le point de vue avancé est que, si l'on parcourt la littérature sur la question, on ne peut qu'être frappé par le caractère hasardeux et contradictoire des thèses mettant en avant les conditions d'apprentissage de la langue d'une part, la prégnance structurale des substrats locaux de l'autre (J.-L. HATTIGER, 1981) pour rendre compte des particularités du F.P.A.

La question peut donc être considérée moins sous l'angle d'une "production" que sous celui d'une "productivité", ce que par ailleurs atteste l'extrême variabilité des formes en ce domaine.

Un domaine sollicite particulièrement l'attention de qui est familiarisé quelque peu avec la pratique du français en Afrique : celui des prépositions dont l'usage tend fortement à devenir idiosyncrasique par rapport à la norme. Tendance qui se constate tant dans les productions quotidiennes des peu ou pas alphabétisés que dans les messages des *media*, les travaux universitaires, les discours officiels...

La théorie place, on le sait, dans des sites différents la préposition selon qu'elle est directement associée au verbe par une règle de "sous-catégorisation" ou qu'elle intervient dans l'expression des constants. Elle se situera sous le noeud SV (ou V) dans le premier cas, sous le noeud P dans le second. Ainsi :

(1) Pierre se moque d'Alphonse.

recevra la description :

P [SN Pierre SV [V se moque [S PREP [PREP de N Alphonse]]]]

contrastant avec celle de :

(2) Pierre travaille à Abidjan.

qui recevra la description :

P [SN Pierre SV [travaille] S PREP [PREP à N Abidjan]]

On aura reconnu, sous une vêtue théorique moderniste (encore qu'ambiguë par le recours au concept unique de "syntagme prépositionnel") le classique distinguo entre transitivité indirecte et complémentation circonstancielle.

Un double paradigme se propose alors à l'analyse :

- d'une part la différence d'usages établie entre la L.S. et le F.P.A. quant aux prépositions ;

- de l'autre le traitement de la distinction constant/objet par l'un et l'autre idiomes et l'interprétation des convergences ou divergences éventuellement constatées.

1. L'USAGE DES PRÉPOSITIONS : DIFFÉRENCES ENTRE LANGUE-STANDARD ET FRANÇAIS POPULAIRE D'AFRIQUE

Soit trois cas de figure :

	L.S.	F.P.A.
1.	x	∅
2.	x	y
3.	∅	x

En effet soit une préposition x de la L.S. est effacée en F.P.A. ; soit il lui est substitué une préposition nouvelle y ; soit enfin est introduite en F.P.A. une préposition là où le verbe de la L.S., parce que transitif, en fait l'économie.

A. Effacement

Remarquable d'abord la disparition de à entre un verbe et l'infinitif qu'il commande dans la mesure où elle s'inscrit dans une tendance générale à la parataxe : "donner manger aux enfants". Les exemples par ailleurs surabondent :

(3a) Parti Abidjan.

(3b) Tu viens franki (d'un pays francophone).

(3c) Il est rentré Daloa (pour : retourné à Daloa).

(3d) Il a été école.

(3e) Tu viens retard.

(3f) Rentrer le cinéma.

Dans ces exemples répertoriés par J.-L. HATTIGER (1981) on voit que c'est surtout le marquage de la circonstance qui est éliminé.

Par contre ces autres exemples :

(4a) Téléphoner quelqu'un.

(4b) Résister quelque chose.

(4c) Hériter quelque chose.

concernent la sous-catégorisation stricte. Dans une phrase comme : "C'est l'orchestre de la police qu'il s'agit."³, le verbe "s'agir de" devient transitif direct dans une construction, il est vrai, particulière (mise en

focus) et où la présence d'un **de** génitif et l'éloignement entre le verbe et le complément ont pu favoriser d'autre sorte la disparition du **de** préposition.

On pourrait estimer systématique parce que "pidginisante" la simplification de ce genre de tournure ; erreur, puisque la formule structurellement analogue :

(5) C'est de cela dont nous parle le camarade Ministre.⁴ offre le cas symétrique et inverse d'une surcharge visant à vicarier, peut-être, un sentiment défaillant de la valeur de **dont**.

La substitution du transitif à l'intransitif peut conduire à une réorganisation en profondeur de l'expression ; ainsi : "il va te rigoler" ou "il va le rire" ne font pas qu'effacer la préposition **de** mais substituent conjointement la forme atone du pronom à la tonique. A signaler la cohabitation de cette formule avec le tour rival : "il va rigoler toi", "il va rire lui".

Dans la même optique une expression comme : "il ne distingue pas le pétrole et l'essence" (conurrencée par l'autre déviance : "il ne distingue pas le pétrole à l'essence") substitue un **et** conjonctif au **de** disjonctif (en congruence, semble-t-il, avec la L.S. parlée).

En outre dans le cas d'une double expansion commandée par le verbe, l'une désignant le bénéficiaire, la transitivité aboutit à des formules du type de celles relevées par J.-L. HATTIGER (1981) :

(6a) Donner conseil les enfants.

(6b) Donner pantalon un bricoleur.

qui peuvent, dans des contextes propices, devenir ambiguës :

(6c) Il a donné une fille un garçon.

Une telle formule signifie aussi bien : "il a donné une fille à un garçon" que : "il a donné un garçon à une fille".

B. Substitution

(7) C'est à vous > C'est pour vous.

L'usage de **pour** comme marquage d'une attribution actuelle constitue l'un des traits les plus constants du système prépositionnel en Afrique noire (peut-être aussi en français d'Afrique du Nord, pour ce qu'il en reste) de telle sorte qu'il constitue une véritable règle. La

désignation de l'attribution virtuelle (la "*destination*") est portée par la flexion verbale selon le paradigme :

L.S.	F.P.A.
c'est à vous	c'est pour vous
c'est pour vous	ce sera pour vous

D'autres exemples viennent à l'esprit, qu'il est difficile de disposer de façon rigoureuse. La forme standard est maintenue pour éviter toute erreur d'identification :

- | | | |
|---|---|--|
| (8a) Bénéficiaire de... | > | Bénéficiaire à... |
| (8b) (Un plan) rejeté
avec fracas | > | (...) par fracas. |
| (8c) (Circuler) dans de
belles voitures. | > | (...) avec de belles
voitures. |
| (8d) Les responsables des
activités... | > | (...) aux activités
(...) |
| (8e) Avoir un attache-
ment pour... | > | (...) attachement à... |
| (8f) Distinguer de. | > | Distinguer à. |
| (8g) Cela suffit à
expliquer. | > | (...) pour expliquer. |
| (8h) Content de (...) | > | Content sur/pour... |
| (8i) Se référer à... | > | Se référer sur... |
| (8j) Désobéissance à la
coutume. | > | (...) de la coutume. |
| (8k) Une balle contrée par
la défense burkinabè. | > | (...) de la défense
burkinabè. ⁵ |
| (8l) C'est le frère d'un
tel. | > | (...) à un tel. |
| (8m) Partir du principe. | > | Partir sur le principe. |
| (8o) Il lui a conseillé
de vendre sa voiture | > | Il l'a conseillé à vendre
sa voiture. |
| (...) | | |

"Parler de" conserve la forme standard ou devient indifféremment "parler à" :

(9) On parlait à Pierre quand celui-ci est arrivé.

Les remarques suscitées par ces quelques cas de substitution sont de plusieurs ordres :

a) Le F.P.A. peut réactiver des tournures vieilles en L.S. Par exemple au Burkina Faso "commencer" commande de façon presque systématique la préposition **de** : "Il a commencé de m'insulter.". Ce tour semblerait soutenu (légèrement "littéraire") en français standard⁶.

b) Le F.P.A. peut recouper les variantes populaires ou régionales de la L.S. comme dans "C'est le frère à un tel".

c) Le traitement des prépositions en F.P.A. peut être générateur d'ambiguïtés : "On parlait à Pierre" (: de), "Mettre à pied" (: sur)"... dans la mesure où la commutation de la L.S. ne joue plus.

d) Ce traitement peut être connexe à une véritable création lexicale :

(10) Mon père était malade par la diarrhée.

Or on sait que l'expression : "malade de" s'applique soit à un organe (malade du coeur) soit à un état moral (malade de peur). Ici l'introduction de **par** détermine une adjonction dans la sous-catégorisation de l'adjectif, qui lui permet de désigner une cause physique.

Une innovation syntaxique est par ailleurs inférable de l'exemple cité "la balle contrée **de** la défense burkinabe" puisque la passivation y est construite avec un **de** que, dans ce cadre, la grammaire de la L.S. exclut.

C. Formule $\emptyset > x$.

Dans les émissions radio-télévisées, une formule telle que : "Le gouvernement informe à la population..." est très largement attestée. Le verbe est devenu, dans la pratique du français "populaire" du Burkina, un transitif indirect.

L'intrusion de la préposition **à** est assez courante. En témoignent les formules de type : "remercier **aux** camarades" (Radio-Burkina, 30-12- 1987) ; "aller **à** quelque part", "nommer **à** quelque part un fonctionnaire", "mépriser **à** la coutume", "pleurer **à** son père", "Que Dieu récompense **à** chacun le centuple de ses bienfaits" (avec une permutation des sites transitif direct et indirect).

Quant à une tournure comme :

(11) Tenir en compte les intérêts de tous les peuples.⁷
 elle paraît résulter d'une sorte de contamination entre les formules :
 "tenir compte de (complément)" et "prendre en compte
 (complément)", d'où un effacement et une addition simultanés. Ce
 type de formule syncrétique est par ailleurs courant en français
 d'Afrique noire.

D. Le cas des pronoms personnels et relatifs

On peut, de fait, s'arrêter sur un aspect particulier de la
 problématique proposée : le cas où la préposition ne se trouve pas
 matériellement inscrite mais entre en coalescence avec le pronom.

Ici, deux cas de figure :

- le tour direct est substitué au tour indirect, d'où la
 disparition de la préposition implicite ;

- le processus inverse provoque l'apparition d'une
 préposition implicite inexistante dans la L.S.

(12a) Nous les faisons confiance (journal télévisé,
 15-01-1988)

(12b) Toutes les questions que nous allons répondre. (*in*
 exposé d'étudiant)

(12c) Nous allons les faire comprendre. (*ibid.*)

(12d) Il l'a conseillé à vendre sa voiture.

(12e) Je serais obligée de présenter mon travail demain
 sans que vous l'ayez pris connaissance. (lettre d'une
 étudiante).

(...)

contrastant avec le modèle (13) :

(13a) On leur a délivré(s), pour : on les a délivrés,
 interview d'un gendarme, 05-02-1988.

(13b) Il lui connaît (il le connaît).

(...)

Force est d'avouer ici un certain désarroi : si la possibilité (12)
 s'explique dans le cadre de la linguistique fonctionnelle par le fameux
 "*principe d'économie*" et dans celui de l'hypothèse pidginisante par la
 reconnue "*simplification des règles morphophonologiques*" (D. HYMES,
 1971), la possibilité (13) va exactement en sens contraire. Comme la

préposition implicite concernée ne semble pas "portée" par le verbe (**connaître* à n'est pas attesté), c'est le pronom qui constitue le site de l'aporie.

La raison pour laquelle (12a) et (13b) sont simultanément attestés pourrait indiquer une espèce de traitement croisé des prépositions, à propos duquel il serait hasardeux d'avancer la moindre hypothèse en l'absence de données statistiques. Ces dernières iraient, nous semble-t-il, dans le sens d'une fréquence supérieure de (12) sur (13), relativement atypique, cela restant évidemment à prouver dans le cadre d'une recherche fondée sur des enquêtes chiffrées.

E. Conclusion partielle

Au vu des quelques éléments indiqués, il apparaît que le domaine des prépositions ne vérifie pas de façon incontestable la *simplification* dont on crédite sabirs et pidgins. Tout au plus remarquera-t-on l'effacement des locutions relatives (auquel, à qui ; pour lequel, pour qui ; d'où, dont...) au profit de la forme unique **que**, selon une tendance parallèle à celle de la L.S. parlée.

Une étude quantitative poussée ferait apparaître sans doute une émergence statistiquement significative des prépositions **pour** et **avec**. Avérée, cette donnée factuelle pourrait être mise en relation avec une évolution propre à la L.S. parlée, qui tend à libérer le substantif de ses obligations sous-catégorielles envers son répondant verbal : qui tend précisément à en faire un "*substantif*" littéral opaque à l'"*accident*" (J. DUBOIS *et alii*, 1973, 464). Ainsi une phrase comme : "il avait la haine pour les militaires." (RENAUD, *Mistral gagnant*) contourne la règle générale qui veut que le nominal associé à un verbe transitif commande la préposition **de**, cette dernière constituant l'indice d'une non autonomie totale du substantif. Ainsi "*espérance*" commande **de** tandis que "*foi*" et "*charité*", dépourvues de répondants verbaux, commandent d'autres prépositions : **en** et **pour**. Inversement une évolution comme la généralisation de **pour** irait dans le sens d'une opacification mutuelle des constituants les uns par rapport aux autres : vers une rupture du pacte lexicologique (pacte dont les effets syntaxiques ont été mis en évidence par N. CHOMSKY, 1970). Elle estomperait en outre le distinguo théorique entre transitivité indirecte et complémentation circonstancielle : partir **sur** le principe fait du

nom une sorte de socle substantiel à partir de quoi s'instaure une inchoativité autonome.

Toutefois, d'une part, on ne saurait généraliser cette tendance puisque des contre-exemples diamétraux ont été mis en évidence⁸, de l'autre, la distinction qu'on vient de mentionner ne saurait aller de soi : elle mérite un examen plus poussé.

2. TRANSITIVITÉ INDIRECTE ET COMPLÉMENTATION CIRCONSTANCIELLE

Si, comme il a été avancé, la distinction tend à s'estomper dans l'évolution de la L.S. il convient de s'interroger sur cette distinction même. A ne vouloir recourir aux descriptions impressionnistes d'un certain nombre de grammaires (descriptions qui sont d'ailleurs loin d'être dépourvues d'intérêt) la réflexion théorique rencontre une triple pertinence : a) la pertinence normative ; b) la pertinence structurale ; c) la pertinence générativiste.

A. La pertinence normative

Elle se simplifie la tâche en décidant de l'absence d'intérêt de la distinction :

"Il est d'ailleurs pratiquement inutile de distinguer les compléments d'objet indirect des compléments circonstanciels avec lesquels ils se confondent par la construction." (H. BONNARD, 1950, 175).

B. La pertinence structurale

Le contraste est usuellement décrit comme suit : le complément d'objet indirect s'oppose au complément circonstanciel en tant que :

- a) il n'est pas déplaçable ;
- b) il n'est pas supprimable sauf exception ;
- c) on ne peut faire varier la préposition qui l'introduit. (IPAM, 1978)

Quant au premier argument (a)

(14) Du passé faisons table rase.

le contredit. Que de la disjonction résulte une "connotation" littéraire ou poétique est une autre histoire qui de toute façon ne peut oblitérer

le fait que la transformation de mouvement du complément est une possibilité prévue par la langue⁹. L'effet n'est d'ailleurs pas forcément "connotatif" :

(15a) Aux passagers l'hôtesse de l'air rappelle les consignes de sécurité

(15b) Aux journalistes le président a refusé une entrevue.

Il suffit souvent qu'une négation ou une précision, sous forme adverbiale ou circonstancielle, soient introduites pour que le mouvement n'entraîne aucun effet particulier sinon une qualification du thème comme "nouveau" :

(16a) A sa ville natale Pierre pense souvent.

(16b) Des prédateurs les antilopes ne savent pas se défendre.

(16c) De Pierre nous avons parlé longuement.

(16d) A sa fiancée Henri n'écrit jamais.

D'une part le déplacement est favorisé par la présence d'un complément d'objet direct (15a, 15b) ; de l'autre il aboutit à une mise en focus¹⁰ qui peut impliquer un contenu présuppositionnel :

(17) A sa fiancée Henri n'écrit jamais (mais il pense souvent à elle) (mais à sa mère il écrit chaque semaine).

Mais il faut encore une fois insister sur le fait que ce contenu n'est pas obligatoire :

(18) Sartre monte sur un tonneau. Il s'égosille. De la foule il parvient enfin à se faire entendre. "On a raison de se révolter", braille-t-il.

Dans ce dernier exemple l'"*effet-focus*" est très faible et la présupposition inexistante : la phrase-standard et sa transformée sont en pratique équivalentes.

Sur un registre plus statistique un test d'acceptabilité a été proposé à un groupe d'étudiants. Il portait sur la phrase :

(19) J'ai à mon père écrit la première année.

Sur 110 réponses (2ème et 3ème années de Lettres modernes de l'Université de Ougadougou) on obtient :

- phrase inacceptable : 32,72 % des réponses ;
- phrase acceptable avec réserves : 44,55 % des réponses ;
- phrase acceptable sans réserves : 22,72 % des réponses.

Le sentiment dominant est que le déplacement est "*difficile*" et la phrase "*bizarre*". Cette dernière devient pleinement acceptable : avec des virgules (encadrant "à mon père") ; si elle est insérée dans un énoncé (où il serait question du frère, de la soeur ... ou de la deuxième, la troisième années...) ; si l'on suppose un tour emphatique (mise en focus)¹¹.

On voit donc que le critère structural de l'impossibilité de déplacement est dans ce cas grossièrement inadéquat. Bien plus, on peut montrer que le déplacement peut transgresser la limite de la phrase :

(19b) J'ai écrit la première année. A mon père.
avec, cette fois, une implication présuppositionnelle plus lourde (de type : "Cette année-là je n'ai écrit à personne d'autre.", "Ensuite je n'ai plus écrit du tout." ...)

D'une façon générale le principe selon lequel le complément d'objet indirect n'est pas déplaçable, formulé tel quel, est incorrect.

Voyons à présent le critère (b) : l'impossibilité de le supprimer. Il suscite quelque perplexité, ne serait-ce que parce qu'il contrevient à l'emploi "*absolutif*" des verbes, régulièrement prévu par les grammaires. On concédera que :

(20a) Le train arrive.

(20b) Camara pense.

(20c) Le chef de chantier a confiance¹².

provoquent un sentiment d'incomplétude. Mais cette dernière ne présente avec l'incomplétude induite par la suppression du complément circonstanciel qu'une différence de degré, non de nature. Ainsi :

(21a) Les antilopes s'abritaient.

(21b) Le berger retire son troupeau.

(21c) Ce vieillard reste assis¹³.

présentent une incomplétude peut-être un peu moins marquée qu'en (20), ce constat ne faisant que reprendre le truisme qui veut qu'un élément linguistique soit "*moins complet*" que cet élément accompagné des éléments qu'il régit maximalement.

Un essai pour formaliser la question de façon plus rigoureuse montrerait que la suppression du complément d'objet indirect :

a) soit, est impossible avec certains types de verbes :

(22a) *Le pays met tous ses espoirs.

- (22b) *Augustin ressemble.
- (22c) *Pierre, le peintre, s'inspire.
- (22d) *Henri dépend.
- (22e) *Mon père s'adresse.
- (22f) *Le journal parle¹⁴.

b) soit dénote un fait général ou habituel sans qu'il résulte de sentiment d'incomplétude :

(23) Les consommateurs se plaignent.

c) soit dénote un fait particulier avec une quantité d'information inférieure à ce qu'elle serait avec le complément d'objet indirect (cas "classique").

d) soit relève d'un usage absolutif où le sens du lexème est préservé :

(24) Je me souviens. (devise du Québec)

e) soit relève d'un usage absolutif provoquant une modification du sens du lexème par connotations historiques et culturelles :

(25a) Ils participent.

(25b) Tu collabores.

(25c) Elle pense¹⁵.

Avec cet affinement provisoire on voit que le critère (b) du *distinguo structural* est, tel qu'exprimé, radicalement incorrect, n'étant vérifié que par le cas (22). Pour le reste, la suppression du complément d'objet indirect équivaut à une perte d'information sans doute plus sévère qu'avec la suppression de la circonstance, mais sans qu'il soit cependant possible d'instituer une différence de nature entre elles.

c) Le troisième critère structural est qu'il est "*impossible de faire varier la préposition qui introduit le complément d'objet indirect*" (IPAM, 1978, 67). La formulation est obscure, même s'il était précisé qu'une telle variation entraîne un changement de sens. Pour s'en tenir à un classique du genre, le Grevisse développe des pages entières d'exemples où la variation entraîne une substitution classématique (concret vs abstrait, résultativité vs processualité...) ou une distinction de nuance. Ainsi :

- | | | |
|--|---|-------------------------|
| (26) Aider à | } | commandent /+ abstrait/ |
| Applaudir à | | |
| Atteindre à, implique une /processualité/. | | |

Croire à s'oppose à croire en comme l'adhésion de l'esprit contraste avec une disposition du coeur. (M. Grevisse, 1936, 417-420).

Insulter à commande /+ abstrait/.

Toutefois des contre-exemples neutralisent les distinguos :

(27a) Aidez-lui à soulever ce fardeau ; Académie, *ibid.*, p. 418.

(27b) J'ai envie d'applaudir tout ce que vous m'apprenez d'elle ; Colette, *ibid.*, p. 419.

Par ailleurs les particularismes régionaux ou idiolectaux fournissent de nombreux cas d'une présence ou d'une absence de prépositions déviantes par rapport à la norme.

(28) Pallier à (Camus).

Renoncer \emptyset complément (Bernanos)¹⁶.

Répugner \emptyset complément (Zola).

Ressembler \emptyset complément (régionalisme).

Suivre à une décision (Suisse).

(Grevisse, 1936, 426)

Dans ces quelques exemples on voit qu'une commutation stricte est impossible à établir. Une conséquence annexe est qu'entre le caractère stochastique de l'utilisation que fait le F.P.A. des prépositions et la nature statistique de son usage normatif en L.S. il y a plus une différence de degré que de nature. On concèdera, certes, qu'en L.S. les alternatives sont réduites et qu'à la notable exception de *croire* les exemples donnés ne concernent que l'option, directe ou indirecte, du complément. Il n'en reste pas moins qu'ici encore le critère structural est déficient.

C. La pertinence transformationnelle

Cette pertinence démarque, selon une distinction récente, compléments dits "*de verbe*" et compléments dits "*de phrase*". Les représentations symboliques sont, comme on l'a vu en (1) et (2), différentes.

Or il n'est pas difficile de se rendre compte qu'il s'agit là d'une pure projection schématisée de l'interprétation structurale.

Autrement sérieuse est l'"*asymétrie remarquable*" qu'après d'autres grammairiens, A. ROUVERET (1987, 280) détecte à partir de

la disjonction de la préposition et de son complément pronom personnel. On sait qu'en anglais les prépositions peuvent assigner le Cas "*de la même façon*" que les verbes dans certaines positions où elles sont dites "*orphelines*" (non suivies du complément) et que le complément en question, disjoint, est d'objet indirect. Or cette assignation est impossible si le complément régi est circonstanciel. D'où le contraste :

(29) Who did everybody count on ?

(30) *What train did I read *War and Peace* on ?

(ROUVERET, 1987, 280)

(30) est impossible parce que "*seule une préposition introduisant un argument sélectionné par le verbe peut être séparée de son complément*" (ROUVERET, *ibid.*). Pourtant, comme on l'aura remarqué c'est la même préposition qui apparaît en (29) et (30). D'où l'hypothèse formulée : "*Pour accommoder cette différence, on doit admettre que la préposition hérite du verbe la propriété "gouverneur propre" et que cette transmission n'est possible que dans le domaine de sous-catégorisation du verbe, c'est-à-dire à l'intérieur du V*." (*ibid.*) En d'autres termes la préposition, dans le cas du complément d'objet indirect, fait partie du groupe verbal et peut gouverner une trace (élément phonologiquement nul laissé par le déplacement d'un item linguistique) ce qui n'est pas possible avec le complément circonstanciel. Dans ce cas, la préposition ne fait pas partie du domaine de la sous-catégorisation. Or il apparaît ici que ce type de disjonction - en distorsion flagrante avec le critère homonyme retenu par le point de vue structural - est le *seul* à sous-tendre un départ formel incontestable entre les deux complémentations. Comme on s'en est immédiatement rendu compte, il est malheureusement inapplicable au français¹⁷.

3. PRÉPOSITIONS "TOPOLOGIQUES" VS "ABSTRAITES" : INDICATIONS POUR UNE RECHERCHE

Force est alors, dans ce cadre, de recourir à des notions plus "*molles*". Une direction de recherche consisterait à déplacer la question pour le F.P.A. et la L.S. en se demandant si les modifications constatées ne sont pas déterminées par une tendance générale diffuse

à remplacer les prépositions abstraites par des prépositions topologiques.

Si l'on prend par exemple en L.S. une préposition comme *à* on constate qu'elle possède une plurivocité remarquable et une caractérisation floue (mise en évidence notamment par les cas de substitution entre compléments d'objet direct et indirect). Il en va de même pour *de*. En ce sens un cas comme "partir du principe" > "partir sur le principe" vérifie une telle substitution. *De* est en effet abstrait puisqu'il subsume un nombre important de relations (génitif, locatif, origine, relation...) au même titre que *à* (*j'habite à Lyon, l'homme à la guitare mauve, la sonate à Kreutzer...*). *Sur* manifeste au contraire une plurivocité plus réduite tout en désignant au plan topologique une relation unique que sanctionne sa correspondance lexicale avec *au-dessus de*.

En F.P.A. précisément on constate pour les cas (3) et (4) une élimination de prépositions abstraites (*à, de, en*). Il en va de même pour le cas (6) : la préposition *à* fait l'objet d'un large consensus négatif, mis en outre en évidence par l'attribution actuelle : "pour" indique un rapport général (le but) qui, pour coexister avec d'autres sens, n'en est pas moins nettement moins plurivoque que *à*¹⁸.

Les exemples de (8) vont en partie dans le même sens : *de* et *à*, particulièrement plurivoques et abstraits, tendent à être remplacés par *pour, sur, par* ; *à* et *de* ont tendance par ailleurs à être mutuellement substituables (8j, 8m, 9), avec toutefois le contre-exemple (8o).

En I.C. *à* semble jouer un rôle purement phatique, qu'on retrouve sous une forme médiatisée avec les cas (26).

Une direction plausible pour une recherche consisterait à s'assurer du caractère *statistiquement significatif* de la substitution des prépositions à caractère univoque et topologique aux prépositions à caractère plurivoque et abstrait. A cet égard le *de* génitif est particulièrement significatif puisqu'il constitue le degré zéro de la préposition en quelque sorte : le verbe correspondant au substantif est transitif direct ("je hais les militaires"). C'est peut-être un rejet de ce qui serait perçu comme un pur déguisement du vide qui expliquerait qu'en L.S. parlée et en F.P.A. *pour* remplace généralement *de*.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Une tendance globale semble se dessiner, qui comporte :

- l'atténuation du *distinguo* entre transitivités directe et indirecte ;

- l'atténuation du *distinguo* entre transitivité indirecte et complémentation circonstancielle ;

- l'affaiblissement de la solidarité lexicologique liant répondants verbaux et nominaux (plan paradigmatique) avec pour conséquence l'articulation syntagmatique de constituants tendant à l'autonomie au moyen de prépositions "*lourdes*" ou "*pleines*", si l'on reprend le paradigme "*vide*" / "*non vide*" (J. DUBOIS *et alii*, 1973, 390), étant entendu que la distinction est graduelle, non dichotomique.

Ce type de réorganisation concerne tant la L.S. parlée que le F.P.A. Il faut cependant préciser :

a) que l'instabilité prépositionnelle est beaucoup plus forte au niveau basilectal du F.P.A.¹⁹

b) que les niveaux mésolectal et acrolectal sont concernés, notamment en ce qui touche les *media*, les discours officiels, les travaux universitaires...

Il n'est pas impossible en ce sens qu'un français de plus en plus "*africain*" et de moins en moins "*populaire*" soit en formation, instaurant peu à peu comme norme ce qui, pour la L.S., n'est encore que déviances²⁰.

Francis Marie GANDON
E.N.S. de Fontenay-St-Cloud
Université de Ouagadougou

APPENDICE

En réalité l'affirmation est trop forte et, formulée telle quelle, inexacte. En français une dichotomie analogue à celle soulignée par Rouveret existe. Ainsi chacune des questions suivantes ne permet que la réponse (a), la réponse (b) n'étant pas pertinente bien que grammaticale - d'où la nature particulière de l'astérisque. Forcer la pertinence aboutit à un type d'humour, militaire par exemple.

- *Lieu/objet.*

- (1) Sur quoi as-tu rédigé ton mémoire ?
- (2a) J'ai rédigé mon mémoire sur la transparence verlainienne.
- (2b) *J'ai rédigé mon mémoire sur un transatlantique.

- *Circonstance temporelle/agent (ou instrument).*

- (3) Par quoi Jules a-t-il été tué ?
- (4a) Jules a été tué par une pierre.
- (4b) *Jules a été tué par une matinée de septembre.

- *Manière/instrument.*

- (5) Avec quoi nettoie-t-on son fusil ?
- (6a) On nettoie son fusil avec un chiffon spécial.
- (6b) *On nettoie son fusil avec le plus grand soin.
- (...)

On constate donc un net clivage entre cas "*réels*" et circonstants. L'exemple de Rouveret a donc un répondant en français où le critère transformationnel est également pertinent. La grammaire instaure donc une hiérarchie pour la possibilité de PLACEMENT de QU : 1) cas proprement dits. 2) circonstants de lieu. 3) circonstants de temps. Cf (7) Dans quoi creuse-t-on les feuillées. *(8b) Dans la première heure d'arrivée au cantonnement.

BIBLIOGRAPHIE

BONNARD (H.), 1950, *Grammaire française des lycées et collèges*, Société universitaire d'éditions et de librairie.

CHOMSKY (N.), 1970, "Remarques sur les nominalisations", in *Questions de sémantique*, Paris, Librairie Larousse.

DUBOIS (J.), GIACOMO (M.), GUESPIN (L.), MARCELLESI (Chr.), MARCELLESI (J.-B.), MÉVEL (J.-P.), 1973, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Librairie Larousse.

DUPONCHEL (L.), 1974, "Le français d'Afrique noire, mythe ou réalité ?", in *Annales de l'Université d'Abidjan*, série II, vol. VII, fasc. 1.

GREVISSE (M.), 1936, *Le bon usage*, 12ème édition refondue par André Goosse, Paris-Gembloux, Duculot, 1986.

HATTIGER (J.-L.), 1983, *Morphosyntaxe du groupe nominal dans un corpus de français populaire d'Abidjan*, Abidjan, Institut de linguistique appliquée, publication n° 87.

HYMES (D.), 1971, *Pidginization and creolization of languages*, Cambridge, Cambridge University Press.

I.P.A.M., 1978, *Nouvelle grammaire de la langue française pour les élèves de l'enseignement secondaire d'Afrique*, Paris, EDICEF.

Le Littré en 10/18 ; présenté par Francis Bouvet et Pierre Andler, Paris, Union générale d'éditions, 1964.

MILNER (J.-Cl.), 1982, *Ordres et raisons de langue*, Paris, Seuil.

Petit Larousse illustré, Paris, Larousse, 1972.

ROUVERET (A.), 1987, *Postscript* à la traduction française de *La nouvelle syntaxe* de Noam Chomsky (1982), Paris, Seuil.

VALDMAN (A.) (éd.), 1979, *Le Français hors de France*. En collaboration avec R. Chaudenson et G. Manessy ; Paris, Honoré Champion.

NOTES

1. "Il nous semble que le contact permanent du français de l'école, de la radio et de la télévision soit de nature à bloquer, chez un locuteur, le processus de pidginisation ou de créolisation." souligne Duponchel (1974, 158) tout en précisant que le français de Côte-d'Ivoire "continuera à se distinguer par sa phonologie et ses intonations" (*ibid.*).

2. Précisons que cette désignation ne fait que répondre à une commodité de représentation et ne prétend à aucune rigueur taxinomique. Le sigle désigne en principe le Français populaire d'Abidjan.

3. In émission télévisée burkinabè *Télespectateurs*.

4. Journal télévisé. Radio-Télévision Burkinabè.

5. Compte-rendu d'un match de football, Radio-Burkina, 29-01-1988.

6. Une telle réactivation n'est pas non plus absente du domaine lexical. Ainsi au Burkina "se mirer" s'emploie régulièrement là où la L.S. userait plutôt de la périphrase ("se refaire une beauté", "se donner un coup de peigne"...) pour une raison juridique (le moi est haïssable) et une clause sociolinguistique ("je vais me regarder dans une glace" est ridicule).

Dans la même optique "être rassasié" est d'emploi courant, y compris chez les peu ou pas alphabétisés.

7. In discours du représentant de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest au Burkina, 30-02-1988.

8. Cf. l'exemple donné *supra* de la "balle contrée de la défense burkinabè".

9. Cf. Milner prêtant à Jakobson ces deux "articles de foi" : - rien de la poésie n'est étranger à la langue ; - aucune langue ne saurait être pensée complètement si on n'y intègre pas la possibilité de sa poésie (1982, 336).

10. Le focus étant, on le sait, le point culminant du "nouveau".

11. On a pu aussi référer (à tort) la phrase à l'emphase provoquée par la reprise anaphorique du pronom sujet (de type : "Le camion qui a fait le plein, il va rejoindre la route.").

12. Phrases empruntées à IPAM, 1978, et amputées de leur complément d'objet indirect en (20).
13. Phrases empruntées à IPAM, 1978, et amputées de leur complément circonstanciel en (21).
14. On aura noté la curiosité de l'exemple : "parler" n'accède à un statut métaphorique que s'il régit effectivement un complément.
15. Pour "broyer des idées noires" ; usage idiolectal observé par nous en Afrique du Nord. (On remarquera que l'auteur amalgame les deux tours : "broyer du noir" et "avoir des idées noires" : il vérifie le syncrétisme décrit en (11)).
16. "Renoncez cette pensée à jamais" (in Grevisse, op. cit.).
17. Cf. toutefois l'appendice in fine.
18. Ce qui ne ressort pas de façon évidente de la lecture du *Petit Larousse illustré* qui donne neuf rapports pour **à** et sept pour **pour**. Toutefois, comme le *Littré* le met en évidence, l'ensemble de ces rapports relève des catégories du *motif* et de la *destination*. De façon étrange, le *Littré* indique pour **à** trois rapports fondamentaux : "*direction, repos, extraction*" (p. 1), ce qui laisse de côté de nombreux cas (*la sonate à Kreutzer, le cousin à ma femme...*) La préposition semble en réalité concerner la *relation* elle-même.
19. Par exemple "content" y commande **de, sur, pour ...** de façon apparemment stochastique.
20. Je remercie pour leur collaboration les étudiants de C2 de grammaire de l'Université de Ouagadougou (année 1987-1988), et notamment M. Bernard Zongo.